

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00527 Numéro SIREN : 451 615 231 Nom ou dénomination : 3L GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 12337

3 L GROUP
Société par Actions Simplifiée au capital de 110.000 Euros
Siège Social : 18 rue Emile Leconte – 45140 INGRE
RCS ORLEANS 451 615 231

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE TRENTE JUIN A TREIZE HEURES

La société MRA Développement, SAS représentée par Monsieur Nicolas DEFOUILHOX, son Président, propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social de la SAS 3L GROUP, Actionnaire unique de ladite société.

1 – a préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Nicolas DEFOUILHOX, Président de la société 3L GROUP, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, comptes de résultats et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il a, également, établi le rapport de gestion sur l'activité de la société, au cours dudit exercice.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, et le rapport de gestion du Président ont été adressés à l'Actionnaire unique, dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu, régulièrement, au siège social, à la disposition de l'Actionnaire unique, dans le délai prescrit.

Le rapport de gestion du Président mentionne l'existence de trois (3) conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, qui sont détaillées dans celui-ci.

2 – a pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021,
- l'affectation des résultats dudit exercice,
- les trois (3) conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- pouvoir.

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels que ceux-ci ont été établis par le Président et se soldant par un bénéfice de **368.512 Euros**. Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne font mention, au titre des dépenses non admises dans les charges déductibles, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts,

d'aucune somme et approuve, également, les opérations traduites, dans ces comptes et résumées, dans le rapport de gestion qui lui a été soumis.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique décide d'affecter, comme suit le résultat de l'exercice :

- au poste autres réserves, lequel s'élève, désormais, avant affectation, à :

30.795 Euros+368.612 Euros = 399.407 Euros

- au versement d'un dividende de **100.100 €** soit **9,10€** pour chacune des **11.000** actions composant le capital social.

Les opérations ci-dessus décrites étant réalisées, le poste autres réserves, après affectation, s'élèverait, désormais, à :

30.795 Euros+368.612 Euros – 100.100 € = 299.307€

Nous vous rappelons en outre, que la société n'a versé aucun dividende, au titre des trois derniers exercices.

Vous aurez, par ailleurs, à donner quitus à Monsieur Nicolas DEFOUILHOUX pour sa gestion, en qualité de Président.

TROISIEME DECISION

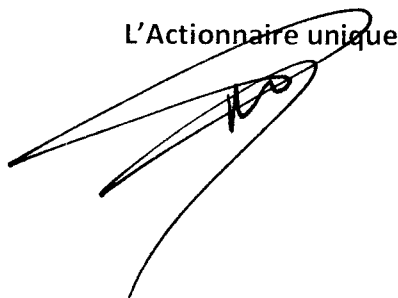
L'Actionnaire unique, conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce approuve les trois (3) conventions visées par ledit article, telles que celles-ci figurent, dans le rapport établi, par le Président.

QUATRIEME DECISION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Actionnaire unique.

L'Actionnaire unique



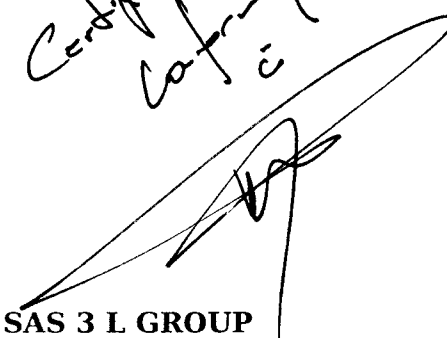
HOUDART

AUDIT & CONSEIL

11 bis Place de la Nation
75 011 Paris
SARL au capital de 60 800 euros
RCS Paris 380 610 345

www.houdart-ac.fr

*Certifié
conforme l'original*



SAS 3 L GROUP

13, Avenue DE L EUROPE 41600 LAMOTTE BEUVRON

Exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite auprès de l'Ordre des Experts Comptables
et de la Compagnie Régionales des Commissaires aux Comptes de la région Ile de France.

- SOMMAIRE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Bilan actif détaillé	3
Bilan passif détaillé	5
Compte de résultat détaillé	7

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	9 485	2 528	6 957	275,17
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	719		719	
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	24 156	16 341	7 815	47,83
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	-30		-30	
28154000 AMORT.MATERIEL OUTILLAGE	-15 360	-13 812	-1 547	11,20
Autres immobilisations corporelles	40 277	43 119	-2 842	-6,59
21810000 AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	69 796	65 658	4 138	6,30
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	47 085	45 293	1 792	3,96
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	15 304	12 553	2 751	21,91
28181000 AMORT AGENCEMENTS INSTAL.	-51 719	-45 895	-5 824	12,69
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	-27 366	-22 319	-5 047	22,61
28183000 AMORT MAT BUREAU	-12 823	-12 171	-652	5,36
Immobilisations financières (2)				
Autre participations	299 400	299 400		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	299 400	299 400		
Autres immobilisations financières	6 000	6 000		
27500000 Dépôts et cautionnements versé	6 000	6 000		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises	9 881	1 854	8 027	432,96
37000000 STOCKS	9 881	1 854	8 027	432,96
Avances et acomptes versés sur commandes	21 000	15 000	6 000	40,00
409 FOURNISSEURS DEBITEURS	21 000	15 000	6 000	40,00
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	245 435	113 789	131 647	115,69
411 CLIENTS	245 435	99 423	146 012	146,86
418 CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTURES		14 366	-14 366	-100,00
Autres créances	166 944	120 273	46 671	38,80
401 FOURNISSEURS	63 555	7 350	56 205	764,69
42100000 REMUNERATIONS DUES	155		155	
42500000 AVANCES AU PERSONNEL	12 731	8 877	3 854	43,42
42870100 AP ASP		8 597	-8 597	-100,00
44400000 IMPOT SOCIETE		4 669	-4 669	-100,00
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	597	4 379	-3 782	-86,37

- BILAN ACTIF DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	2 226		2 226	
44568500 TVA/FACTURES NON PARVENUES	512	1 152	-640	-55,56
44570000 TVA COLLECTEE A 10%	91		91	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	1 239		1 239	
44588000 TVA A REGULARISER	667	667		
45120000 DIVIDENDES A RECEVOIR GL	74 568	74 568		
45500000 ASSOCIE LUSSON BLANDINE		2 898	-2 898	-100,00
46000000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	10 603	166	10 437	6 287,22
47200000 COMPTE D'ATTENTE RGL LB		6 950	-6 950	-100,00
Trésorerie				
Disponibilités	31 128	12 029	19 099	158,78
51220000 BNP PARIBAS	18 475		18 475	
51230000 CAISSE EPARGNE	410		410	
53000000 CAISSE	12 243	12 029	214	1,78
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	8 171	3 107	5 064	162,99
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 171	3 107	5 064	162,99
TOTAL ACTIF CIRCULANT	162 352	266 012	-103 660	-63,35
TOTAL ACTIF GENERAL	85 724	64 718	21 006	32,45

- BILAN PASSIF DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 0)	110 000	110 000		
10100000 CAPITAL	110 000	110 000		
Réserve légale	11 000	11 000		
10610000 RESERVE LEGALE	11 000	11 000		
Autres réserves	30 795	249 117	-218 322	-87,64
10680000 AUTRES RESERVES	30 795	249 117	-218 322	-87,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	368 512	34 678	333 834	962,67
Situation Nette				
TOTAL CAPITAUX PROPRES				
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 275	18 820	9 455	50,24
51200000 SOCIETE GENERALE	20 874	5 328	15 546	291,78
51210000 CIC OUEST	4 095	11 083	-6 988	-63,05
51220000 BNP PARIBAS		2 409	-2 409	-100,00
51240000 CREDIT MUTUEL	2 826		2 826	
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	480		480	
Emprunts et dettes financières divers (3)	30 000	36 461	-6 461	-17,72
16870000 AV TRESORERIE GGE LEBRUN	30 000	30 000		
45500200 ASSOCIE LUSSON TIPHAINE		6 461	-6 461	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 061	77 204	52 857	68,46
401 FOURNISSEURS	107 092	57 349	49 742	86,74
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	22 969	19 855	3 114	15,69
Dettes fiscales et sociales	110 324	72 160	38 163	52,89
42100000 REMUNERATIONS DUES		12	-12	-100,00
42100020000 CONGES A PAYER		17 196	-17 196	-100,00
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	16 006		16 006	
43100000 URSSAF	18 414	20 273	-1 859	-9,17
43730000 RETRAITE CARCEPT	3 090	1 721	1 370	79,60
43760000 PREVOYANCE CARCEPT	3 727	3 583	144	4,03
43780000 MUTUELLE CARCEPT	4 477	4 581	-105	-2,29
43810000 CHARGES DUES SUR CONGES PAYES	6 554	6 944	-390	-5,62
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	876	719	158	21,93

- BILAN PASSIF DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
44400000 IMPOT SOCIETE	30 470		30 470	
44550000 TVA A PAYER	13 504	5 522	7 982	144,55
44567000 TVA DEDUCTIBLE	478	3 455	-2 977	-86,17
44570000 TVA COLLECTEE A 10%		0	-0	-100,00
44571000 TVA COLLECTEE 20%	5 959	1 416	4 543	320,94
44800000 ETAT CHARGES A PAYER	3 589	3 559	30	0,84
44860000 ETAT IMPOT A PAYER	3 180	3 180		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	3 072		3 072	
40840000 FOURN.IMMO.FACT.NON.	3 072		3 072	
Autres dettes	15 682	7 658	8 025	104,79
411 CLIENTS	9 629	7 174	2 456	34,23
46800000 CHARGES A PAYER	313		313	
47100000 COMPTE D'ATTENTE	484	484		
47200000 COMPTE D'ATTENTE RGL LB	5 256		5 256	
TOTAL DETTES				
TOTAL GENERAL				

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	21 944	10 157	11 787	116,04
70700004 LIQUIDE REFROIDISSEMENT	26		26	
70700104 CARBURANT	380	305	75	24,48
70751004 PIECES DETACHEES	11 548	5 754	5 793	100,68
70755004 PNEUS	9 991	4 098	5 893	143,79
Production vendue - biens	-4 308	-8 832	4 523	-51,22
70230004 FORFAIT MISE EN DESTRUCTION	448	325	123	37,95
70900000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES	-3 266	-9 156	5 890	-64,33
70910004 REMISES EXCEPTIONNELLES	-1 491		-1 491	
Production vendue - services	739 416	556 284	183 132	32,92
70410000 VEHICULE EN DESTRUCTION	1 350		1 350	
70410004 MONTAGE EQUILIBRAGE PNEU.	4 331	1 403	2 928	208,66
70412000 LOT DE FERAILLE PAS TVA	2 218	1 200	1 018	84,86
70420000 PRESTAT MECA	800	744	56	7,53
70451000 VENTE PIECES OCCASIONS	50		50	
70600000 PREST. SERVICES GGE LEBRUN	126 648	126 648		
70610204 JOUR DE PARKING	10 408	5 938	4 470	75,28
70640000 PREPARATION VEHICULES	4 365		4 365	
70651004 TEMPS D'ATTENTE	1 169	82	1 088	1 334,30
70656000 PRESTATIONS VL EXO	-0	-1	0	-21,82
70656003 TRANSFERT VL	5 625	5 760	-135	-2,34
70656004 PRESTATIONS VL	129 900	104 194	25 707	24,67
70656009 PRESTATIONS VL INTRACOM	266		266	
70657000 TRANSPORTS	309 925	303 124	6 800	2,24
70657001 TRANSPORTS DE PERSONNES	429	914	-485	-53,08
70657004 LOCATION VEHICULE + CHAUFFEUR	130 438	5 991	124 447	2 077,35
70657100 INDEXATION GASOIL CNR	11 453		11 453	
70820200 PEAGES REVERSES	42	282	-240	-85,14
70820400 AVANCE DE FRAIS		6	-6	-100,00
Chiffre d'affaires net	757 052	557 810	199 242	35,54
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	791	708	83	11,67
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPLOITAT	791	708	83	11,67
Autres produits	51	188	-137	-72,85
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	51	188	-137	-72,85
Total des produits d'exploitation I (1)	757 843	558 618	199 242	35,54
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	12 251	23 514	-11 263	-47,90
60710000 PNEU	11 311	4 656	6 656	142,96

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
60730000 PIECES MOTO		261	-261	-100,00
60740000 PIECES DETACHEES VL PL	940	3 598	-2 658	-73,87
60760000 ACHATS MOTO POUR REVENTE		15 000	-15 000	-100,00
Variation de stock (marchandises)	-1 852	4 855	-6 707	-138,15
60370000 VARIATION DE STOCKS	-1 852	4 855	-6 707	-138,15
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-6 175		-6 175	
60310000 VARIAT.STOCKS MAT.PR	-2 150		-2 150	
60320000 VARIAT.STOCKS AUTRES	-4 025		-4 025	
Autres achats et charges externes (3)	265 746	177 268	88 478	49,91
60611000 ELECTRICITE	3 102	1 953	1 149	58,85
60612000 EAU	412	293	118	40,26
60613000 GAS OIL	67 081	38 814	28 267	72,83
60614000 GAZ	4 464	3 478	985	28,32
60630000 FOURNIT.ENTRET. ET PT EQUIPT.	3 816	1 091	2 724	249,71
60630100 PETITS EQUIPEMENTS TTC		313	-313	-100,00
60631000 FOURNITURES ATELIER	3 888	476	3 413	717,26
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	251	46	204	440,06
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	20 070	11 085	8 985	81,06
61220000 MAN VU TYPE TGE 3.140	13 446	1 034	12 412	1 200,32
61221000 NCM BMW X5	20 041	10 098	9 943	98,47
61221200 MERCEDES 220 D	19 396	9 966	9 430	94,63
61221300 LOCATION BMW 540D		-1 507	1 507	-100,00
61221400 BMW R 1250 GS	5 079	5 320	-241	-4,54
61221500 REMORQUE BERROYER	1 139		1 139	
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	39 600	39 600		
61321000 LOCATION TPE	1 356	1 392	-36	-2,59
61350200 LOCATION FONTAINE A EAU	360	360		
61350300 LOCATION DIVERSES	1 563	190	1 374	723,58
61351000 LOCATION VEHICULES LD	12 962		12 962	
61510000 ENTRETIEN	17 610	5 099	12 511	245,37
61550000 ENTRETIEN VEHICULES PL	11 576	18 719	-7 143	-38,16
61550100 ENTRETIEN VEHICULES VP	1 081		1 081	
61561000 MAINTENANCE TFC	429	421	8	1,89
61600000 ASSURANCES	511	340	171	50,32
61810000 DOCUMENTATION	274	351	-77	-21,98
62260000 HONORAIRES	5 986	2 362	3 624	153,43
62261000 HONORAIRES CAC	540	2 700	-2 160	-80,00
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	-135	354	-489	-138,10
62263000 HONORAIRES DIVERS		15 030	-15 030	-100,00
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	127	188	-60	-32,20
62310000 ANNONCES INSERTIONS PUBLICIT		81	-81	-100,00

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
62320000 PUBLICITE	306	335	-29	-8,63
62380000 POURBOIRES ET DONS		10	-10	-100,00
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	2 093	979	1 114	113,85
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	809	346	463	133,84
62620000 OANGE BUSINESS	1 343	1 240	103	8,27
62630000 HEXATEL	2 979	2 865	114	3,99
62700000 FRAIS DE BANQUE	2 191	1 844	347	18,81
Impôts, taxes et versements assimilés	23 216	15 829	7 387	46,67
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 347	1 247	99	7,97
63122000 TAXE FONCIERE	3 069	3 384	-315	-9,31
63155120 CVAE	514		514	
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	5 020	2 369	2 651	111,91
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	3 000		3 000	
63511100 COT.FONCIERE DES ENTREPRISES	4 666	2 853	1 813	63,55
63514000 TAXE S/VEHICULES DES SOCIETES		3 180	-3 180	-100,00
63538000 TAXES VEHICULES ROUTIERS		2 406	-2 406	-100,00
63542000 CARTE GRISE	1 058	390	668	171,33
63580000 MALUS ECOLOGIQUE	4 543		4 543	
Salaires et traitements	203 447	191 960	11 487	5,98
64100000 SALAIRES	194 934	183 440	11 494	6,27
64110000 AP NON PRISE EN CHARGE	2 684	1 903	782	41,08
64120000 CONGES PAYES	-1 190	4 326	-5 516	-127,51
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 126		3 126	
64131000 IJSS	-242		-242	
64131100 PRIME COVID-19 INGRE		1 500	-1 500	-100,00
64131200 PRIME COVID LAMOTTE		792	-792	-100,00
64150000 PRIME PEPA	4 135		4 135	
Charges sociales	79 238	74 551	4 687	6,29
64510000 URSSAF ET POLE EMPLOI	57 530	54 647	2 883	5,28
64530000 RETRAITE CARCEPT	15 671	13 462	2 209	16,41
64560000 PREVOYANCE CARCEPT	5 778	3 210	2 568	79,98
64580000 MUTUELLE CARCEPT	103	943	-840	-89,09
64590000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-390	1 781	-2 171	-121,91
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	546	508	38	7,46
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	13 126	10 927	2 199	20,12
68112000 DOTATIONS AU AMORTISSEMENTS	13 126	10 927	2 199	20,12
Autres charges	-51	1 061	-1 112	-104,84
65400000 IMPAYES		840	-840	-100,00
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR.	-51	220	-272	-123,27
Total des charges d'exploitations II (2)	588 546	499 965	88 581	17,80

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

3 L GROUP

du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Variation	
	N	N-1	en €	en %
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	168 927	98 512	70 415	71,48
Opérations en commun				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)	250 976		250 976	
76100000 REVENUS DE PARTICIPATION	250 976		250 976	
Total des produits financiers (V)				
Charges Financières				
Intérêts et charges assimilées (6)	2 380	2 055	325	15,81
66160000 INTERETS BANCAIRES	2 380	2 055	325	15,81
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV - V - VI)				
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 000		20 000	
77520000 PROD. CESSION IMMO CEDEES	20 000		20 000	
Total des produits Exceptionnels (VII)				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 566	9 185	4 381	47,70
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 098	4 757	8 341	175,32
67120000 AMENDES	468	4 428	-3 960	-89,43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 361		14 361	
67520000 VNC/IMMOBILISATIONS CEDEES	14 361		14 361	
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)				
Impôts sur les bénéfices	41 105	12 624	28 481	225,61
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	41 105	12 624	28 481	225,61
TOTAL DES PRODUITS				
TOTAL DES CHARGES				
BENEFICE OU PERTE				

SIREN

4	5	1	6	1	5	2	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

(1) Salariés sur des chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc.

(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr

4	5	1	6	1	5	2	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---

III. REPARTITION DES SALAIRES

A. Liste des établissements de l'entreprise

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
3 L GROUP			13 Avenue DE L EUROPE		
SIRET	4	5	1	6	1
	5	2	3	1	0
	0	0	0	4	5
Mél:			41600		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
13 Avenue DE L EUROPE					
41600 LAMOTTE BEUVRON					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		133 538	Déficit
					0
Bénéfice imposable à 15 %		38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		0
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %	0	PV à long terme imposables à 19 %	0	PV exonérées (art. 238 quinquies)	0
Autres PV imposables à 19 %	0	PV à long terme imposables à 0 %	0		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
		0		0	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					0
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DACA (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
Nom/Adresse					
N°					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom/Adresse					
N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisé		
☒			MyUnisoft Comptabilité		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable			Nom et adresse du conseil		
HOUDART 11 Place De la Nation					
75011 PARIS-11E-ARRONDI			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant		
Viseur conventionné			Date: 17/05/2022		
(Cocher la case correspondante)			Lieu: LAMOTTE BEUVRON		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Signature :		
0					
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

N° 2065 *bjs-SD*

2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	253 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	253 000

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP		Néant *	
Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				YP	
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	757 052
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	757 052
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	51
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	8 027
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	8 078
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	95 265
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	67 791
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	1 372
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	(51)
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	164 377
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	600 753
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.				SA	600 753
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA.					
vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HY	
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation		HR			

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP				Néant ☒	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt		ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
①	②	③		④		⑤	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise	3 L GROUP	Neant ☒
-----------------------------	-----------	---

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou de 12,8 % ② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	
--	--

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Détails : DIVERS

[illegible]

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP				Néant *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1	CIC BAIL ER 19/10/2021	14 387				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus- value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7		8	9	19%	15% ou 12.80%	0%	11
I - IMMOBILISATIONS *	1	20 000					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	34 678		- Autres réserves	ZD	34 678						
	Prélèvements sur les réserves	ØE	(253 000)		Dividendes	ZE	(253 000)						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(218 322)		Report à nouveau	ZG							
								(N.B. : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(218 322)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		)	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	20 070			
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	1 356	)	XQ	55 842			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	6 518			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage								YV				
	- Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	183 316			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	265 746			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE								YW	7 666			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	15 550			
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD								YX	23 216			
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	150 809			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	44 674			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *								ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *	XP					0	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP		Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	16 006
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
TOTAUX			8X		8Y
Provisions pour dépréciation *					
TOTAUX			9D		9E
Charges à payer					
TOTAUX			9K		9L
			YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			↓		
			ligne VI		
			ligne WU		
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			
				Montant net à la fin de l'exercice	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

[illegible]

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP		Neant		Exercice N clos le		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)				ET		31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 368 512		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI				
	Amendes et pénalités			WJ	468			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7	41 105	
	Quote-part							
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8		
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					ZN		
	- imposées aux taux de 0%					WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)			SU			WQ	
	Zone d'entreprises* (activité exonérée)			SW				
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MB					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
				TOTAL I		WR 410 085		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV		
	- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WH		
	- imposées aux taux de 0 %					WP		
	- imposées aux taux de 19 %					WW		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					XB		
	- imputées sur les déficits antérieurs					I6		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WZ		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts			(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	12 549)		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	K9	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		PA	
			ZFU – TE (art. 44 octies A)	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	XC	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH 238 427		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{	Bénéfice (I moins II)	XI	171 658		
				Déficit (II moins I)			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	171 658	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP				Néant	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN	
				1	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	6 000	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	245 435	245 435		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	12 885	12 885		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 332	5 332		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC	74 568	74 568		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	74 158	74 158		
Charges constatées d'avance		VS	8 171	8 171			
TOTAUX		VT	426 550	420 550	VV		
RENNVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1	2	3	
						4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	130 061	130 061			
Personnel et comptes rattachés		8C	16 006	16 006			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36 262	36 262			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	30 470	30 470			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 941	19 941			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	7 645	7 645			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 072	3 072			
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 682	15 682			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	259 139	259 139			
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

Designation de l'entreprise		3 L GROUP						Néant ☒ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP						Néant ☐						
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant amortissements au début de l'exercice	des	Augmentations : dotations de l'exercice	de	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	de	Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH						
TOTAL I		RK		RM		RN		RO						
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13 812	QA	1 577	QB		QC	15 390					
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	45 895	QE	5 824	QF		QG	51 719					
	Matériel de transport	QH	22 319	QI	5 074	QJ	27	QK	27 366					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 171	QM	652	QN		QO	12 823					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL II		QU		QV	13 126	QW	27	QX	107 298					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP	13 126	ØQ	27	ØR	107 298					
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Colonne 1		DOTATIONS		Colonne 3		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres Colonne 5 Mode dégressif Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Installations techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW – NY)		NZ		
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP				Néant ☒	
Exercice N clos le		31/12/2021					
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	_____	<table border="1"> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> </table>			
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	_____				
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	_____				

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP										Néant *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
												1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9			)		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1			)		KM		KN		KO				
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions		dont composants		M2			)		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											KS	16 341	KT		KU	8 534		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	65 658	KW		KX	4 138	
		Matériel de transport *											KY	45 293	KZ		LA	16 179	
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	12 553	LC		LD	2 751	
		Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes											LK		LL		LM			
	TOTAL III											LN	139 845	LO		LP	31 602		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T		
Autres participations											8U	299 400	8V		8W				
Autres titres immobilisés											1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières											1T	6 000	1U		1V				
TOTAL IV											LQ	305 400	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											ØG	445 245	ØH		ØJ	31 602			
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions									IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels											IT		MJ		MK	24 875	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers									IU		MM		MN	69 796	MO		
		Matériel de transport									IV		MP	14 387	MQ	47 085	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier									IW		MS		MT	15 304	MU		
		Emballages récupérables et divers *									IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III											IY		NG	14 387	NH	157 060	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations											IØ		ØX		ØY	299 400	ØZ		
Autres titres immobilisés											I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières											I2		2E		2F	6 000	2G		
TOTAL IV											I3		NJ		NK	305 400	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											I4		ØK	14 387	ØL	462 460	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise		3 L GROUP			Néant *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	20 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	13 566	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	14 361	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	27 927	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					HI	(7 927)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	41 105	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	1 028 869	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	660 357	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)					HN	368 512	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *			HP	59 100	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD		
	(9) Dont transfert de charges				A1	791	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise			3 L GROUP				Néant *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	21 944	FB		FC	21 944
	Production vendue	Biens *	FD	(4 308)	FE		FF	(4 308)
		Services *	FG	739 416	FH		FI	739 416
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	757 052	FK		FL	757 052
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	791
	Autres produits (1) (11)						FQ	51
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	12 251
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	(1 852)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	(6 175)
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	265 746
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	23 216
	Salaires et traitements *						FY	203 447
	Charges sociales (10)						FZ	79 238
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	13 126
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	(51)
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF
		1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	168 947
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	250 976
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 380
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU
		2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	248 596
		3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	417 544

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise				3 L GROUP				Néant *	
								Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)							DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...							DB	
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)							DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	30 795
	Report à nouveau							DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	368 512
	Subventions d'investissement							DJ	
	Provisions réglementées *							DK	
	TOTAL (I)							DL	520 307
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM	
	Avances conditionnées							DN	
	TOTAL (II)							DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	
	Provisions pour charges							DQ	
	TOTAL (III)							DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS	
	Autres emprunts obligatoires							DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	28 275
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	30 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	130 061
	Dettes fiscales et sociales							DY	110 324
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	3 072
	Autres dettes							EA	15 682
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	
TOTAL (IV)							EC	317 414	
Écart de conversion passif *							TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)							EE	837 721	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital						1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			- Écart de réévaluation libre				1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *						EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						EG	259 139
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						EH	27 795

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice					

Désignation de l'entreprise	3 L GROUP			Néant *		
Adresse de l'entreprise	13 Avenue DE L EUROPE		41600	LAMOTTE BEUVRON		
SIRET	4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
			Exercice N clos le 31/12/2021			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3			
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 875 15 390 9 485	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	132 185 91 908 40 277	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	299 400 299 400	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	6 000 6 000		
TOTAL (II)		BJ	462 460	BK	107 298	355 162
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	9 881 9 881	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	21 000 21 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	245 435 245 435	
		Autres créances (3)	BZ	CA	166 944 166 944	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	31 128 31 128		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	8 171 8 171		
	TOTAL (III)	CJ	482 559	CK	482 559	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	945 019	1A	107 298	837 721
Renvois (1) dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES



1330-CVAE-SD

n° C.E.R.F.A - 14030*09

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination	3 L GROUP
Adresse	DE L EUROPE
Code postal	4 1 6 0 0
Ville	LAMOTTE BEUVRON

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET	4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5
Période de référence	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	600 753	case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
----------------	----	---------	--

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaires de référence	A3	757 052	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
---------------------------------	----	---------	--------------------------------------

Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD
---	----	--	--------------------------------------

A	LAMOTTE BEUVRON	SIGNATURE
DATE	23/03/2022	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant

Exercice clos le	31/12/2021		N° SIRET	4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5																	
Dénomination de l'entreprise	3 L GROUP																				
Adresse (voie)	13 Avenue DE L EUROPE																				
Code postal	41600									Ville LAMOTTE BEUVRON											
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :																			P5	1	
Forme juridique	SARL			Dénomination	G.L. SERVICES																
N° SIREN (si société établie en France)	4 0 1 9 8 8 2 3 3															% de détention	100.00				
Adresse	N°	22			Voie	Rue EMILE LECONTE															
Code postal	45140									Commune	INGRE						Pays	FRANCE			
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				
Forme juridique				Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)																% de détention					
Adresse	N°				Voie																
Code postal										Commune							Pays				

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant

Exercice clos le	3	1	/	1	2	/	2	0	2	1
Dénomination de l'entreprise	3 L GROUP									
Adresse (voie)	13	Avenue				DE L EUROPE				
Code postal	41600				Ville LAMOTTE BEUVRON					
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1				NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	11 000		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2					NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4			

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	MRA DEVELOPPEMENT										
N° SIREN (si société établie en France)	8	4	8	9	5	1	2	3	2	% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	11 000
Adresse	N°	22	Voie	Rue EMILE LECONTE									
Code postal	45140		Commune	INGRE				Pays	FRANCE				

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					

Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°		Voie										
Code postal			Commune					Pays					